

COMPTE RENDU REUNION DU 20 MAI 2014 – 14 heures

Tous présents
(Mme BOCQUET retardée)

JOURNEE INTER CCAS ET MAISON DE RETRAITE

Reprise des activités des CCAS de Vinon, Ginasservis, Saint Julien, Gréoux et la Maison de retraite de St Julien.

Un repas sera organisé comme chaque année en collaboration avec les CCAS et la Maison de Retraite Lundi 8 ou Mardi 9 septembre à Vinon sur les berges du Verdon.

Deux réunions sont prévues pour mettre au point cette journée et définir les tâches de chacun. Mme DEBORDEAUX communiquera les informations.

REGLEMENT INTERIEUR

Lecture est faite par M. CHATARD du règlement intérieur du CCAS qui définit dans ses articles son fonctionnement, les tenues des séances du conseil d'administration, le rôle en matière d'aide sociale légale, l'obligation de tenir secrètes les informations nominatives dont les membres ont connaissance.

Les dispositions générales précisent également que le CCAS procède annuellement à une analyse des besoins sociaux des familles, des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en difficulté.

Après débat, le règlement intérieur du CCAS est approuvé à l'unanimité.

ACTION GENERALE DE L'AIDE SOCIALE

Présentation par Mme DEBORDEAUX des dispositifs d'aides sociales aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap mis en œuvre par le Conseil Général.

Quelques chiffres : 186 maisons de retraites dans le Var (6 sur le territoire Haut Var Verdon)
66% des personnes âgées vivent à domicile

3038 bénéficiaires dans le var des prestations sociales liés aux revenus (84 dans le territoire HVV)

28715 bénéficiaires de l'APA dans le Var (611 dans le territoire HVV)

2796 bénéficiaires de la prestation de compensation de handicap (ancienne allocation de tierce personne) dans le var (74 dans le territoire HVV).

Le Département emploie 27 travailleurs sociaux.

Rappel de la grille AGGIR qui permet d'évaluer l'autonomie à domicile dans le cadre d'une demande d'APA.

Groupe Iso-Ressource (GIR) – de GIR 1 à GIR 4 soit de la personne entièrement dépendante à celle qui rencontre des difficultés plus ou moins importantes.

Les GIR 5 et 6 (petites difficultés) ne sont pas éligibles à l'APA.

Coordonnées du Service à DRAGUIGNAN (responsable M. BOTTIAU)

Tél : 04 83 95 28 90

- Aide à la constitution de la CMUC
- Amélioration de l'habitat avec le PACT
- Dossier de surendettement
- Soutien aux bénéficiaires et des aidants (équipe mobile Alzheimer, plateforme itinérante)
- Médiation familiale lors de la rentrée en maison de retraite
- Accompagnement des familles pour les requêtes auprès du tribunal d'instance.

MISSION LOCALE

M. CHATARD explique que la mission locale Ouest Haut Var dont l'antenne est à Vinon est un réseau pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Des jeunes entre 16 et 25 ans qui ne sont plus scolarisés, qui ont des difficultés pour trouver un travail.

La Mission locale propose :

- une orientation
- une formation
- une aide à la recherche d'un emploi.

Les coordonnées : Maison des Services et de l'Emploi

44, rue St André à VINON

Tél : 04 92 78 82 00

Mail : vinon@missionlocale-ohv.fr

La séance est levée à 16 heures.